

-66596, Logère = 1920.

Direction du Personnel

Paris, le 12 Janvier 1920

2^e Bureau

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de
M. M. de Las Cases
Daudé

élu sénateur le 11 Janvier
dans le département de la Lozère
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents ci-
après désignés :

1^o Le tableau indiquant les résultats de l'élection
des délégués et suppléants, dressé en exécution de
l'article 6 de la loi du 2 Août 1875;

2^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la même loi;

3^o La liste d'emargement, divisée en 2 cahiers distincts;

4^o Les feuilles de pointage au nombre de 2

5^o Le procès-verbal des opérations électorales;

6^o La notice des 2 candidats élus

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser réception
du présent envoi.

Agrez, Monsieur le Président, l'assurance
de ma haute considération.

Le Ministre de l'Intérieur

et
Le Directeur

Le Sous-Directeur
chargé du 2^e Bureau

Monsieur le Président du Sénat.

Dujon

Renseignements fournis
à M. Debernard des Croix verbaux

17 Février 1862

M. Chandon
ph. labou

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 11 Janvier 1920

(1er tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	277
Nombre des votants.....	246
Nombre des suffrages exprimés.....	244

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Paudé

Prénoms : Paulin

Qualification, profession, etc. : Sénateur sortant, Avocat

Date de la naissance : 11 Janvier 1863

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 233

11-366-1919. [7938]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. de Las Cases..... 265

M. Gaillardon..... 134

M.....

M.....

Divers, bulletins nuls ou voix perdues..... 86

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne..

Hardy
Paris

République Française

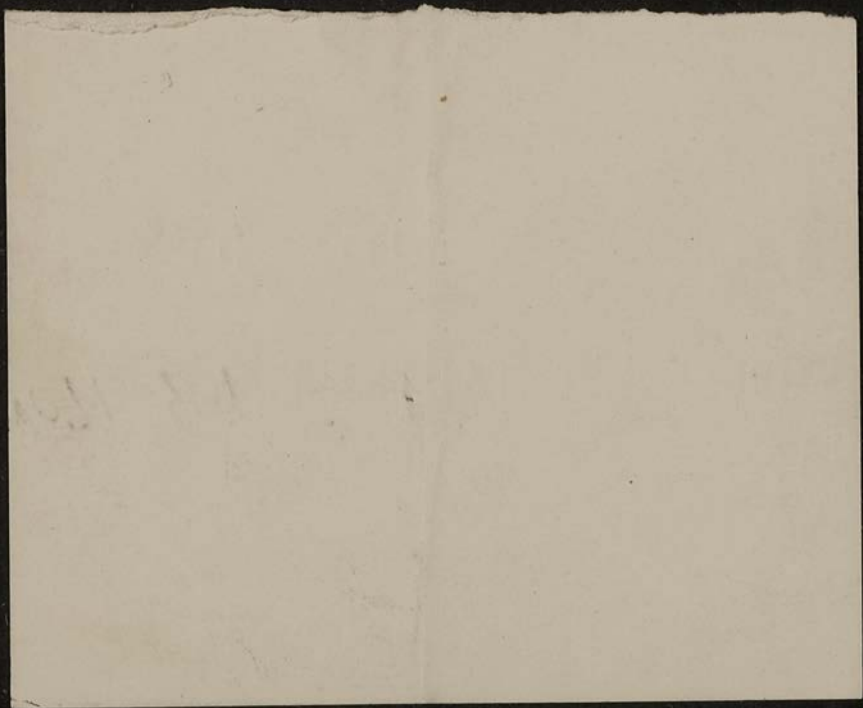
Chapital



La Roche
Seine

Jean Monestier

THEOPHILE BOURRILLON



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884 ET 29 JUILLET 1913.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 11 Janvier 1920,
à Mende, pour élire deux sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent vingt, le onze du mois de Janvier
nous (1) Amiaud Georges, Président
du tribunal de première instance de Mende, nous sommes
rendu dans la salle du Conseil Général Hôtel de la Préfecture à Mende
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Lozère
convoqué en vertu du décret du 24 novembre 1919
à l'effet d'élire deux sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. de Charpal	()	, né le	49 ans	
M. Bon	(François)	, né le	41 ans
M. Falcher	(Victorin)	, né le	36 ans
M. Herdelhan	(Stuma)	, né le	26 ans

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Pauc Joseph
(), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du Sénat et les élections des sénateurs;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée
par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux,
ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté
du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales;
- 7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *deux* sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>I</i>	—	<i>186</i>	électeurs.
2 ^e Section,	—	<i>J</i>	—	<i>Z</i>	—	<i>191</i> —
3 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
4 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs(2) de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	{	Président	M. (3) <i>Chaptal Adolphe</i>
			M. <i>Rauzier Ruben</i>
		Scrutateurs	M. <i>Folcher Elie</i>
			M. <i>Bruni Edouard</i>
			M. <i>Pic Ernest</i>
2 ^e SECTION	{	Président	M. <i>Paradis Albert</i>
			M. <i>Reversat Joseph</i>
		Scrutateurs	M. <i>Bonnet Pierre</i>
			M. <i>Philippe Jean Baptiste</i>
			M. <i>Barres Jean Baptiste</i>
3 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
4 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
5 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.

6 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.
7 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.
8 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.
9 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.
10 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *deux*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	184	184	4	"	"
2 ^e Section.....	192	191	"	"	1
3 ^e Section.....					
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	376	375	"	"	1

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À											
					M. de las Cases	M. Douste	M. Gaillardon	M. Jureis	M.	M.	M.	M.	M.	M.		
1 ^{re} Section	184	"	184	4	126	116	60	37								
2 ^e Section	191	"	191	"	138	127	71	49								
3 ^e Section																
4 ^e Section																
5 ^e Section																
6 ^e Section																
7 ^e Section																
8 ^e Section																
9 ^e Section																
10 ^e Section																
TOTAUX	375	"	375	4	264	243	131	86								

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	377	377
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement	376	376
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	375	375

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾ 375

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾ 0 1

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés 374

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾ 188

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.		NOMBRE DE SUFFRAGES.	
		EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.	De Las Cases Emmanuel	Deux cent soixante cinq	265
M.	Daudé Paulin	Deux cent trente trois	233
M.	Gaillardon Fernand	Cent trente quatre	134
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
Bulletins nuls (2).....			

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M^{rs} De Las Cases Emmanuel et Daudé Paulin
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *ont* été proclamés sénateurs.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à quatorze heures.

Le Président,

[Signature]

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

[Signature]

[Signatures]

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....					
2 ^e Section.....					
3 ^e Section.....					
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bur. au du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À															
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 ^{re} Section																				
2 ^e Section																				
3 ^e Section																				
4 ^e Section																				
5 ^e Section																				
6 ^e Section																				
7 ^e Section																				
8 ^e Section																				
9 ^e Section																				
10 ^e Section																				
TOTAUX																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins
et enveloppes réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les secondes avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Out obtenu ⁽¹⁾

NOM ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

3^E TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À													
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.				
1 ^{re} Section																		
2 ^e Section																		
3 ^e Section																		
4 ^e Section																		
5 ^e Section																		
6 ^e Section																		
7 ^e Section																		
8 ^e Section																		
9 ^e Section																		
10 ^e Section																		
TOTAUX																		

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements
 Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)		

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
 ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *quinze* heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s *3* à *4*, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s *5* à *6*, les feuilles de pointage;

Sous les n°s *7* à *8*, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins trouvés sans enveloppe.
- Enveloppes renfermant des bulletins blancs.
- Enveloppes sans bulletin.
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Enveloppes non réglementaires.
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.

1

1

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

[Signature]

Le Secrétaire,

[Signature]

Les Membres du bureau,

[Signatures]

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Mende</i>					
<i>Saint Amans</i>	<i>Charbonnel Jean Baptiste</i>	<i>a accepté</i>	<i>Alle Pierre</i>	<i>accepté</i>	<i>58</i>
<i>Estables</i>	<i>Cardieu Jules</i>	<i>id</i>	<i>Viala Adrien</i>	<i>id</i>	<i>62</i>
<i>id</i>	<i>Priquet Jean Alphonse</i>	<i>id</i>			<i>52</i>
<i>Lachamp</i>	<i>Ferrier Paulin</i>	<i>id</i>	<i>Roussel Pierre</i>	<i>id</i>	<i>62</i>
<i>id</i>	<i>Bérard Augustin</i>	<i>id</i>			<i>53</i>
<i>Les Laubies</i>	<i>Moure Alexandre</i>	<i>id</i>	<i>Aibrard François</i>	<i>x id</i>	<i>48</i>
<i>id</i>	<i>Moulin Jean Baptiste</i>	<i>id</i>			<i>57</i>
<i>Ribennes</i>	<i>Chalier Augustin</i>	<i>id</i>	<i>Planchon Jean Baptiste</i>	<i>id</i>	<i>38</i>
<i>id</i>	<i>Eichet Pierre</i>	<i>id</i>			
<i>Priestort</i>	<i>Otty François</i>	<i>a accepté</i>	<i>Bonnat Antoine</i>	<i>a accepté</i>	<i>51</i>
<i>id</i>	<i>Brousse Jean Baptiste</i>	<i>a accepté</i>			<i>48</i>
<i>id</i>	<i>Bernon Henri</i>	<i>a accepté</i>			<i>43</i>
<i>S^t Denis</i>	<i>Berbonde Louis</i>	<i>id</i>	<i>Meynier Joseph</i>	<i>id</i>	<i>48</i>
<i>id</i>	<i>Eichet Henri Jean</i>	<i>id</i>			<i>48</i>
<i>S^t Gal</i>	<i>Bringer Emile</i>	<i>id</i>	<i>Euffery Marie</i>	<i>id</i>	<i>50</i>
<i>Servièrès</i>	<i>Goutte Jean Baptiste</i>	<i>id</i>	<i>Bénicre Pierre</i>	<i>id</i>	<i>35</i>
<i>id</i>	<i>Maligès Antoine</i>	<i>id</i>			<i>52</i>
<i>La Villedieu</i>	<i>Cellier Théodore</i>	<i>id</i>	<i>Bayle Pierre Jean</i>	<i>id</i>	<i>42</i>
<i>Le Bleynard</i>	<i>Rouvière Félix</i>	<i>id</i>	<i>Maurin Auguste</i>	<i>id</i>	<i>37</i>
<i>id</i>	<i>Ferrand Joseph</i>	<i>id</i>			<i>54</i>
<i>Ollenc</i>	<i>Richard Alexandre</i>	<i>id</i>	<i>Peutavin François</i>	<i>id</i>	<i>33</i>
<i>id</i>	<i>Maurin Lion</i>	<i>id</i>			<i>50</i>
<i>Bagnols-les-Bains</i>	<i>Reversat Auguste</i>	<i>id</i>	<i>Flouret Amelme</i>	<i>id</i>	<i>24</i>
<i>Bélrejet</i>	<i>Cardieu Pierre</i>	<i>id</i>	<i>Craze Baptiste</i>	<i>id</i>	<i>65</i>
<i>Chadenet</i>	<i>Bros Marie</i>	<i>id</i>	<i>Bonicef Adjoint</i>	<i>id</i>	<i>42</i>
<i>Chasserades</i>	<i>Gallier Pierre</i>	<i>id</i>	<i>Ortès Auguste</i>	<i>id</i>	<i>61</i>

*Signé au Préfet
contre l'élection*

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chasseraudès	Cravil Cyprien	a accepté		a accepté	36
Cubières	Albouy Casimir	}	Martin Pierre	}	46
id	Calagrand Étienne		57		
Cubièrettes	Pelissier Émile		Reversat Jean Baptiste		36
Le Mas d'Orcières	Boulet François		Chevalier Edmond		54
id	Peytavin Urbain				41
V ^e Fréal d'Albages	Roux Pierre		Dubois François		47
V ^e Hélène	Boiral Pierre		Buisson Marius		46
V ^e Julien du Courmel	Baret François		Malaval Célestin		
id	Gauzy Joseph		" "		63
id					
<u>Châteauneuf de Randon</u>	Briesson Joseph	}	Pivat de l'Habitavelle	x	56
id	Barret Louis				57
Orgnac-de-Randon	Jouze Jean Baptiste		Duny Louis Blaise		38
id	Bayle Jules				65
Chaudesrae	Raymond François		Jouze Alban		63
id	Bardin François				37
Cheyland-l'Évêque	Aujoulat Alphonse		Mourques Baptiste		47
Laubert	Decoud Jules		Paulhan Jules		55
Montbel	Aujoulat Justin		Chassepière Firmin		48
id	Mercier Firmin				
Pierrefiche	Bonnet Adrien père	Delaspe Jean Baptiste	x	62	
id	Bonnet Adrien fils			35	
V ^e Jean-la-Fouillouse	Balmadier Adrien	Alibert Jacques		53	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
V ^e Jean-la-Fouilleuse	Clément Joseph	a accepté		a	20
V ^e Vauveur-de-Ginestoux	Courtaliac Frédéric		Bayle Joseph	a accepté	28
<u>Grandrieu</u>	Pontière Pierre		Paulin Joseph		
id	Chastel Léon				48
id	Mallet Emile				34
Chambou-le-Château	Chambou Ernest		Mayrand Abraham		48
id	Chirac Maurice				52
Laval-Atger	Coanturier Pierre		Teynet Firmin		51
La Landuse	Bresson Basile		Chalbos François		66
V ^e Bonnet-de-Montauroux	Meyrand Baptiste		Charnière Joseph		40
id	Paulin Jean Baptiste				55
V ^e Colombe d'Auroux	Bayle Antoine Léon		Brouillet Ernest		61
V ^e Paul-le-Froid	Rambaud Joseph		Viala Joseph		75
id	Ponsonaille Jean Pierre				37
V ^e Symphorien	Rabeyrolle Auguste		Mourgues Pierre		30
id	Bassier Pierre				25
<u>Langogne</u>	Bertrand François		Benoit Henri		38
id	Bilhot Pierre		Armand Joseph		68
id	Brunel Marius				38
id	Bousquet Hippolyte				32
id	Domergue Henri				28

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
Langogne	Amarquier Henri	accepté			52	
id	Paradis Albert	}			31	
id	Verroul Eledore				47	
id	Chérond Joseph				45	
Arroux	Paulet Victor			Bonnaud Antoine	accepté	62
id	Chambon Vital					53
Chastanier	Mourques François			Gibert Baptiste		45
Fontanes	Hugou Louis			Michel Jean Joseph		68
Luc	Caljoulat Joseph			Maurin Pierre		52
id	Alhier Louis					29
Nauillac	Bernard Edouard			Bouet Léon		75
Rocles	Dubois Blaise			Cigonzac Pierre		44
id	Martin Ludovic					23
V. Fleur-de-Mercure	Mathieu Auguste			Berme Martin		38
<u>Mende</u>	Bonnet Pierre		Maurin Eugène		40	
id	Bousquet Edouard		Brunel François		37	
id	Bousquet Jules					
id	Hugou Joseph				48	
id	Pauv Joseph				39	
id	Roux Alphonse				40	
id	Mercier Joseph				57	
id	Cuzet Joseph				36	
id	Forestier Louis				47	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Badaroux	Bousquet Marie	o accepté	Michel adjoint	o accepté	61
id	Pigeyre Jean	o		o	51
Balsièges	Boulet Fortune		Bringer Louis		62
Le Born	Mason Etienne		Moliner Jean Baptiste		44
Brenoux	Chaptal Casimir		Bonnet Jean Pierre		56
Chastel-Nouvel	Bonnat Jean		Pons Francis		62
id	Lauraire Joseph				48
Lanuéjols	Ferrier Adrien		Béral Etienne		24
id	Higand Privat				76
Pelouse	Reversat Jean		Chaptal Cyprien		44
S ^t Bazile	Pradailles Auguste		Malaval Germain		63
S ^t Etienne du Valdonnez	Philip Jean Baptiste		Afflatet Jean Louis	+	72
id	Beguin Etienne				52
<u>Villefort</u>	Ducos Hubert		Figard Jean Louis		47
id	Frondat Camille				51
Coltier	Paulet Jean Baptiste		Paulet Camille		53
id	Beissier Jean Pierre				51
Les Balmelles	Niel Louis		Baldit Léopold		39
Combre	Combe Augustin		S ^t Jean Jean Baptiste		37
Planchamp	Coulomb Adolphe		Telonne Edouard Victor		61
Pourcharesses	Balme Jules		Boisset Adrien		
Pévenchères	Pouderrigne Pierre		S ^t Jean Pierre		45
id	Almieras Casimir				46

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.		
La Bastide-Puylaurent	Enjobras Casimir	a accepté	Vahut Henri	a accepté	64		
V ^e André Capèze	Domergue Paul	}	Barrès André	}	62		
V ^e Jean Chazorne	Coulomb Joseph		Noël Hippolyte		63		
Arrondissement de Marvejols							
<u>V^e Alban</u>	Nurit Marius	a accepté	Vincens Albert	a accepté	50		
id	Viala Guillaume	}	Prouzet Marius	}	36		
id	Chevalier Augustin		68				
id	Jalbert Jean Louis		58				
id	Portal Théodore		57				
id	Pic Marius						
Fontans	Meynier Jean Pierre	}	Cellier Ambroise	}	77		
id	Meynier Augustin		75				
Lajo	Julien Julien		55				
V ^e Eulalie	Moulin Jean Baptiste		50				
Ververette	de Moré Louis		47				
id	Gauzy Auguste		50				
<u>Comont</u>	Botton Léon		}		Robert Joseph	}	45
id	Reversat Emile				51		
La Chaze	Comort Augustin				67		
id	Maurel Jean Baptiste				46		
Eau-de-Peyre	Gras Auguste	Reversat Jean Pierre		43			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Fau-de-Peyre	Albaret Jean Adrien	accepté			48
Jards	Gichit Léon		Gachon Jean Baptiste	accepté	50
id	Deloustal Prosper				46
V ^e Colombe-de-Peyre	Osty Leopold		Valles Jean Pierre		49
id	Hennet Régis				41
V ^e Sauvour-de-Peyre	Valles Jean Baptiste		Nichel-Moinac Emile		61
id	Chabbert Paul				48
<u>La Canouque</u>	Portal Auguste		Nègre Louis		46
id	de Finance Célie				50
id	Rerersat Justin				37
Auxillac	Clavel Charles		Gineste Paul		48
Banassac	Falbre Georges		Astruc Albert		49
id	Monestier Albert				42
Canilhac	Polignac Lucien		Nicalet Basile		53
La Capelle	de Charpal Jules		Cartailiac Gustave		49
Laval du Carn	Monestier Amédée		Brayou Cloris		47
id	Jacques Félix				50
Montjezien	Rerersat Jean Baptiste		Pouget Jules		
V ^e Vaturmin	Fages Abel		Pastan Jean François		43
La Cieule	Palmier Paul		Constant Amans		52

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Chanac</u>	Pelissier Jean Baptiste	Accepté	Palmier Emilien	Accepté	70
id	Grouzet Martin				74
Barjac	de Saboulin Henri		Gerbai Jules		40
id	Peytavin Pierre				68
Cultures	Jammes Urbain		alla Ambroise		49
Escalades	Aébrard Jean Baptiste		Reversat Léopold		70
Les Gabelles	Deltour Adrien		Papard Auguste		56
Le Villard	Bergogue Etienne		Laurens Justin		70
<u>V. Chely d'Apcher</u>	Vincens Fernand		Roux Firmin		44
id	Chevalier François				38
id	Bonnefoy Antoine				64
Albaret St Marie	Maller Jean		Esourdou Jean St		35
id	Chanang Jean St				62
Arcomie	Kone Jean Pierre		Mourgues Guillaume		44
Le Bacon	Valles Pierre Jean		Farges Firmin		58
Berc	Mialanes Joseph		Céindre Pierre		
Les Bessons	Boyer Jean Pierre		Chanang Frédéric		47
id	Boudou Firmin				57
Blarignac	Chardon Augustin		Longeon Pierre		69
La Fage St Julien	Ponsomaille Emile		Poulahon Antoine		54
Rimeize	Naly Frédéric		Cichet Emile		61
id	Berthuit Auguste				53

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Fournels</u>	Barres Etienne	a accepté	Marquis de Briou	Accepté	40
<u>id</u>	Nasal Cyprien				55
Albaret-le-Central	Fraissé Eusèbe		Boussuge Jean-Baptiste		70
<u>id</u>	Mourques Eusèbe				57
Arzene-d'Apcher	Odoul Paulin		Chauret Edouard		56
Briou	Cieulon Jean-Baptiste		Conorton Augustin		67
Chanchailles	Biron Antoine		Juery Antoine		77
La Fage-Montivernoux	Verre Pierre Jean		Chauret Firmin		51
<u>id</u>	Bayer Jean-Baptiste				24
Grandvals	Fournier Jean		Pelat Pierre Jean		57
Noalzac	Veguy Jean		Veguy Pirat		36
V ^e Juery	Breschet Louis		Chameis Jean		60
S ^t -Laurent-de-Neyres	Barres Jean-Baptiste		Vadoul Albert		45
Cermes	Niala Jacques		Béraud Sébastien		69
<u>id</u>	Mourques Jacques				51
<u>V^e Germain du Cail</u>	Barrouy Basile		Gabrilargues Basile		42
<u>id</u>	Jurquet Adrien				40
Chirac	Coudere Antonin		Chabert Etienne		63
<u>id</u>	Roujon Joseph				35
Les Hermaux	Belot Prosper		Vaguet Antoine		46
Le Monastier	Valgahier maire		Boudet Augustin		51
Vin-Moriès	Castanier Etienne		Rodier Fortune		71
S ^t -Pierre-de-Nogaret	Reversat Amédée		Roux Henri		47

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
V ^e Pierre de Nogaret	Delpuech François	accepté		accepté	56
Les Balces	Mamillon Louis		Bonnicau Adrien		72
Crélaus	Umbert Jean Baptiste		Vinegre Antonin		66
<u>Le Malzieu-Ville</u>	Portat Euphrasie		Boyer Pierre		60
id	Rozière Pierre				34
Chaulhac	Aucher Firmin		Oilhac François		51
Julianges	Albaret Barthélémy		Voulier Louis		51
Malzieu-Ferain	Voulier Théodore		Viquei Urbain Pierre		51
id	Voulpin Jean Baptiste				
Pauillac	Reussel Louis		Roux Louis		53
Pranières	Voulpin Jean Baptiste	à refusé	Engelvin Frédéric	x	60
V ^e Léger-du-Malzieu	Vidal Jean Baptiste	à accepté	Nurit Louis		56
id	Meyrial-Lagrange				54
V ^e Pierre-le-Vieux	Parau Alphonse		Farges Firmin		29
id	Fossé Jean Baptiste				27
V ^e Privat-du-Fau	Besse Mairie		Courmaye Privat		53
id	Cellier Louis				70
<u>Marvejols</u>	Beylier Alphonse		Durand Camille		63
id	Reversat Joseph		Flourou Charles		43
id	Dides Joseph				50
id	Roujou Jean				75

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marvejols	Fanon Louis	accepté		accepté	73
id	Mercier Louis				62
id	Chaudesaygues Joseph				45
id	Ollier Alexis				33
id	Mendras Paul				76
Antrenas	de Framond Olivier		Fontugne Urbain		65
Le Buisson	Hermet Alexandre		Garg Augustin		63
id	Pouderigne Augustin				44
Gabrias	Rouhet Basile		Erauchessec Cyprien		
Crèzes	Gaillard Rémy		Chapon Charles		54
Montrodat	Calaussier Jules		Pelat Jean Baptiste		55
id	Malgoire Antoinette				70
Palhers	Bardon Albert		Boumiol Pierre		60
Recoules de Fumas	Bornet Armand		Ostry Joseph		43
St-Bonnet de Chriac	Nègre Jules		Nègre Clément		63
St-Laurent de Muret	Cieulon Xavier		Cély Léopold		80
id	Pages Urbain				30
St-Léger de Peypre	Brunel Ephrem		Noziac Abel		87
id	Cayroche Hippolyte				55
<u>Nasbinals</u>	Bergounhion Armand		Rey Louis		22
id	Rascassier Jean David				51
Malbouzon	Pages François		Pages Firmin		51
Marchastel	Battel Pierre		Champagne Camille		46

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Prinsuéjols	de Las Cases Emmanuel	a refusé	Boussuge Etienne	accepté	43
id	Dalle Emile	accepté			48
Recoles d'Albrac	Prat Adrien	a accepté	Valette Jean François	accepté	56
Arrondissement de Florac.					
<u>Barre</u>	Lauriol Léon	accepté	Florit Emile	Accepté	55
id	Chabrol Louis				39
Basmurels	Bourbon Floris		Chanson Albin		55
Canagnas	Rouvière Alfred		Coudere Cyprien		42
Cabriac	Mazauric Adolphe		Caralier Paul		55
Molezon	Gausson Ernest		Vallet Emile		55
Le Pompidou	Kalmalle Florent		Roussel Albert Maurice		44
id	Pelatan Noël				53
V ^e Croix	Puech Louis		Boudou Gaston		43
id	Creilles Pierre				38
V ^e Julien d'Arpaon	Quittard Justin Albert		Atger Célestin Ernest		52
<u>V^e Enimie</u>	Robert Denis		Coudere Joseph		40
id	Chaptal Emile				36
La Matène	Arnal Joseph		Perregeol Emile		44
id	Robert Fernand				40
Montbrun	Boutin Léon		Pages Jean Baptiste		39
Prades	Colcaix Fernand		Durand Joseph		30

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Quézac	Robert	accepté	Jassin	accepté	
id	Fabre				
V ^e Chilly-du-Carn	Malafosse Coema		Vergely Louis		51
id	Robert Arrière				43
<u>Florac</u>	Cabanel Scipion		Aguilhon Hippolyte		58
id	Chardenon Gabriel				43
id	Melquion Armand				58
Bidouès	Bargeton Auguste Benard		V ^e Julian Auguste		53
Les Bondons	Bonhomme Jules	*	Courtes Albain	*	49
id	Durand Louis	*			38
Cocurès	Grandon Ernest		Fages Eugène		65
Spagnac	Mérieu Camille		Grégoire Jean		31
id	Cleize Léon				36
id	Bertrand Louis				49
Rousses	Laget Paul Fortuné		Coût Paul		48
V ^e Laurent de Crèves	Bessède Arthur		Vabatier Ernest		38
La Valle Puyet	Provençal Alphonse		Nogaret Paul		68
Velrou	Priat Paul		Atger Emile		55
id	Galtier Arthur				55
<u>V^e Germain de Calberti</u>	Chaptal Adolphe		Bruic Numa		65
id	Velfieu Emile				34

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
Collet-de-Dèze	Plan Firmin	Accepté	Mathieu Elie	Accepté	53	
id	Plan Joseph	}			43	
Moissac	Rouvière Fernand			André Louis		44
V ^e André-de-Lancize	Verdelhan Numa			Jouanneu Ferdinand		54
V ^e Etienne Vallé Francaise	Pic Ernest			Verdelhan Albert		51
id	Coudere Paul					50
V ^e Hillaire-de-Lavit	Lauze Abel			Larguier Noël		49
V ^e Julien-des-Points	Gazaix Edoquin			Leyris Hippolyte		60
V ^e Martin-de-Boulbain	Brun Edouard			Deleuze Edma		42
id	Jouanneu Numa					33
V ^e Martin-de-Laussele	Rauzier Ruben			Rouzeret Honoré		39
V ^e Michel-de-Dèze	Larguier Charles			Deleuze J. A. Lucien		52
V ^e Privat-de-Vallonque	Dussaut Arthur			Baltet Numa		39
id	Valles Ernest					61
<u>Le Massegros</u>	Maurry Albert			Cabiron Casimir		57
Le Recoux	Babattier Marielin			Costes Charles		54
V ^e Georges-de-Lévêjac	Blanc Célestin		Roujon Armand		58	
id	Contastin Jules				58	
Les Vignes	Pradeilles Jean Baptiste		Costecalde Jules		64	
V ^e Rome-de-Dolan	Carrière Omer		Lescure Casimir		36	

53
43
44
54
51
50
49
60
42
33
39
52
39
61
57
54
58
58
64
36

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Nezracis</u>	Fages Joseph	Accepté	Julier Henri	Accepté	33
id	Lapeyre Paul				46
id	Maurry Achille				61
Fraissinet-de-Fourques	Fages Albert		Neugallier Germain		
Gatuzières	Martin Henri		Gache Louis		34
Aures	Michel Urbain		Gal Denis		34
La Parade	Aragon Henri		Arnal Henri	x	55
Le Rozier	Curvelier Louis		Poujol Basile		47
D ^e Pierre-des-Crispiers	Pouget Justin		Poujol Louis		50
<u>Pont-de-Montvert</u>	Rouméjon Eugène		Albaric Emile		56
id	Chapelle Ernest				48
Fraissinet-de-Lozère	Birven Frédéric		Geissier Cloris		53
id	Molines Adrien				52
D ^e Ondès-de-Clerquémont	Vidal Henri		Geissier Alfred		53
D ^e Viejal-de-Ventalon	Geissier Noël		Cibert Numa		49
D ^e Maurice-de-Ventalon	Velay Ernest		Richard Albert		51
Vialas	Mejnadier Ferdinand		Nietzouf Odilon		56
id	Polge Auguste				67

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Neuchâtel, le 2 janvier 1920.



[Handwritten signature]

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
A 1	Albaret Barthélémy	Délégué Julianges	Voulier Louis	
2	Albaret Jean Adrien	id Fau de Peyre	Reversat Jean Pierre	
3	Albouy Casimir	id Cubières	Martin Pierre	
4	Alcaix Fernand	id Prades	Durand Joseph	
5	Alméras Casimir	id Piseuxières	V ^e Jean Pierre	
6	Alméras	Conseiller Général Villefort		
7	Alteroche	C ^{te} d'Arnaud ^t Aumont		
8	Amaugier Henri	Délégué Langogne	{ Benoit Henri Armand Joseph	
9	André	C ^{te} d'Arnaud ^t Villefort		
10	Archer Firmin	Délégué Chaulhac	Orlhac	
11	Arnal Joseph	id La Malène	Persegol Emile	
12	Arnal Henri	Suppléant La Parade		Inscrit en remplacement de M ^r Aragon, Délégué, élu Conseiller d'arrondissement
13	Arragon Henri	C ^{te} d'Arnaud ^t Meyrueis		
14	Astier Louis	Délégué Luc	Maurines Pierre	
15	Aujoulat Alphonse	id Cheylard l'Étréque	Mourques Baptiste	
16	Aujoulat Joseph	id Luc	Maurines Pierre	
17	Aujoulat Justin	id Montbel	Chanezière Firmin	
18	Avanturier Pierre	id Laval-Atger	Veyret Firmin	
B 19	Balmadier Adrien	id L ^r Jean la Touillouse	Alibert Jacques	
20	Balmadier	C ^{te} d'Arnaud ^t St-Germain-de-Bel		
21	Balme Jules	Délégué Pauchresses	Boisset Adrien	
22	Bardou Albert	id Palhers	Boumiol Pierre	
23	Bardin François	id Chaudesprae	Jouve Alban	
24	Baret François	id V ^e Julien de Courmes	Malaval Célestin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
25	Bargeton Auguste Clément	Délégué Bédouès	D ^e Julien Auguste	
26	Barrandon	Conseiller Général V ^e Trémie		
27	Barres Etienne	Délégué Fournels	Marquis de Briou	
28	Barres Jean Baptiste	id St-Laurent de Leps	Vadoul Albert	
29	Barret Louis	id Châteauneuf	Pirat de l'Habitarelle	
30	Barthélémy	C ^e d'Arnaud ^e Langogne		
31	Bassier Pierre	Délégué V ^e Symphonien	Mourques Pierre	
32	Bayle Antoine Lion	id St-Colombe d'Arnaud	Brouillet Ernest	
33	Bayle Jules	id Argence de Randon	Duny Louis Blaise	
34	Belot Prosper	id Les Hermaux	Dagnet Antoine	
35	Béraud Augustin	id Lachamp	Roussat Pierre	
36	Bergogne Etienne	id Le Villard	Laurens Justin	
37	Bergouhion Armand	id Narbinals	Rey Louis	
38	Bergouhion	C ^e d'Arnaud ^e Narbinals		
39	Bernard Edouard	Délégué Naussac	Bouet Léon	
40	Bernard	C ^e d'Arnaud ^e Langogne		
41	Bernou Henri	Délégué Rieutort	Bonnal Antoine	
42	Berthuit Auguste	id Rimeize	Eichit Emile	
43	Bertrand François	id Langogne	Benoit Henri Armand Joseph	
44	Bertrand Louis	id Espagnac	Grégoire Jean	
45	Besse Maie	id V ^e Pirat du Fau	Courmayre Pirat	
46	Besside Arthur	id St-Laurent de Trèves	Vabatier Ernest	
47	Beylier Alphonse	id Marvejols	Durand Camille Flourou Charles	
48	Bilhot Pierre	id Langogne	Benoit Henri Armand Joseph	
49	Biron Antoine	id Chaulhailles	Juery Antoine	
50	Blanc Célestin	id St-Georges de Léryjac	Rouyer Armand	
51	Boiral Pierre	id V ^e Hélène	Buisson Marius	
52	Bon François	C ^e d'Arnaud ^e Mende		
53	Bonhomme Jules	Délégué Les Bondons	Courtes Albin	
54	Bonnal Jean	id Chastel Nouvel	Pons François	
55	Bonnefoy Antoine	id St-Chely d'Apcher	Roux Firmin	
56	Bonnet Adrien père	id Pierrefiche	Delaspe Jean Baptiste	
57	Bonnet Adrien	Conseiller Général Châteauneuf		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
47	88 Bonnet Armand	Délégué Recoules de Fumas	Coty Joseph	
48	89 Bonnet de Palherets	Député Marvejols		
49	90 Bonnet Pierre	Délégué Mende	Maurin Eugène Brunel François	
50	91 Botton Léon	id Aumont	Robert Joseph	
51	92 Boudon	Conseiller Général La Canourgue		
52	93 Boudon Firmin	Délégué Les Bessons	Chassainy Frédéric	
53	94 Boulet	C ^o d'arrond ^t Marvejols		
54	95 Boulet François	Délégué Mas d'Orcières	Cheralier Edmond	
55	96 Boulet Fortune	id Balmèges	Bringer Louis	
56	97 Bourbon Floris	id Bassurels	Chanson Albin	
57	98 Bousquet Edouard	id Mende	Maurin Eugène Brunel François	
58	99 Bousquet Hippolyte	id Langeac	Benoit Henri Armand Joseph	
59	100 Bousquet Jules	id Mende	Maurin Eugène Brunel François	
60	101 Bousquet Marie	id Badaroux	Michel Adjoint	
61	102 Bousuge Etienne	Suppléant Puissejeols		Inscrit en remplacement de M de Las Cases, élu Conseiller Général.
62	103 Boutin Léon	Délégué Moulheron	Pagès Jean Baptiste	
63	104 Boyer Jean Baptiste	id La Fage Moulheron	Chavet Firmin	
64	105 Boyer Jean Pierre	id Les Bessons	Chassainy Frédéric	
65	106 Breschet Louis	id V ^o Juriy	Charreire Jean	
66	107 Bresson	C ^o d'arrond ^t Châteauneuf		
67	108 Bresson Basile	Délégué La Panouse	Chalbes François	
68	Bresson Joseph	Châteauneuf	Pivat de l'Habitarelle	
69	109 Bringer Louis	Député Mende		
70	110 Bringer Institutéur	Délégué V ^o Gal	Cufféry Marie	
71	111 Bros Marie	id Chadenet	Bonitel Adjoint	
72	112 Brousse Jean B ^{te}	id Rieutort	Bonnat Antoine	
73	113 Brun Edouard	id V ^o Martin de Bourbon	Deleuze Edma	
74	114 Brunel Ephrem	id V ^o Legu de Peyre	Nozières Abel	
75	115 Brunel Marius	id Langeac	Benoit Henri Armand Joseph	
76	116 Buisson	C ^o d'arrond ^t Le Pleyrand		

11-366-1919. [6070]

G

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
87	Cabanel Scipion	Délégué Florac	Aguillon Hippolyte	
88	de Caqueray	ex-Député La Canourgue		
89	Carrière Omer	Délégué St-Rome de Dolan	Lescure Casimir	
90	Castanier Etienne	id Pui-Morier	Rodier Fortuné	
91	Cayroche Hippolyte	id St-Léger de Peyre	Nozière Abel	
92	Cellier Louis	id St-Pirat du Fau	Cournayre Pirat	
93	Cellier Théodore	id La Villedieu	Bayle Pierre Jean	
94	Chabbert Paul	id St-Laurent de Peyre	Nichel-Morinac Emile	
95	Chabrol Louis	id Barre	Florit Emile	
96	Chalier Augustin	id Ribennes	Planchon Jean Baptiste	
97	Chambon Ernest	id Chamboulet Ch ^{re}	Maynaud Abraham	
98	Chambon Vital	id Auroux	Bonnaud Antonin	
99	de Chambrun	Député Marvejols		
100	Chapelle Ernest	Délégué Pont de Montvert	Albaric Emile	
101	Chaptal Adolphe	id St-Germain de C ^{re}	Bruc Numa	
102	Chaptal Camille	id Brencous	Bonnet Jean Pierre	
103	Chaptal Emile	id St-Genimie	Coudere Joseph	
104	Charbonnel Jean Baptiste	id St-Amans	Alle Pierre	
105	Chardenon Gabriel	id Florac	Aguillon Hippolyte	
106	Chardon Augustin	id Blarignac	Longeon Pierre	
107	de Charpal Jules	id La Capelle	Cartailiac Gustave	
108	Charang Jean Baptiste	id Calharet St-Maris	Gourdon Jean P ^{re}	
109	Chastel Lion	id Grandrieu	Paulin Joseph	
110	Chaudesaygues Joseph	id Marvejols	Durand Camille Flourou Charles	
111	Chevalier Augustin	id St-Alban	Vincent Albert Prouzet Marins	
112	Chevalier François	id St-Chely d'Apcher	Roux Firmin	
113	Chirac Maurice	id Chamboulet Ch ^{re}	Maynaud Abraham	
114	Clavel Charles	id Auxillat	Gineste Paul	
115	Clement Joseph	id St-Jean la Teillade	Alibert Jacques	
116	Combe Augustin	id Combrut	St-Jean Jean Baptiste	
117	Conort Augustin	id La Chaze	Marquès Etienne	
118	Contastin Jules	id St-Georges de Léryjan	Roujon Armand	
119	Coudere Antonin	id Chirac	Chabert Etienne	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.		OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)		
34	120 Coudere Paul	Délégué	S ^{te} Etienne V ^{ie} Francais	Verdelhan Albert	
35	121 Coulomb Adolphe	id	Rauchamp	Delenne Edouard Victor	
36	122 Coulomb Joseph	id	S ^{te} Jean Chazom	Noel Hippolyte	
37	123 Courtaliae Frédéric	id	S ^{te} Laurence de Quintaux	Bayle Joseph	
38	124 Curvelier Louis	id	Le Rozier	Polijol Basile	
D 1	125 Dalle Emile	id	Prinuéjols	Bousnuges Etienne	
2	126 Daudé Paulin	Conseiller Général	Mende		
3	127 Delaspre Jean Baptiste	Suppléant	Puenteich		Inscrit en remplacement de M. Comès délégué, élu Conseiller Général
4	128 Delfieu Emilien	Délégué	S ^{te} Germain de Calberte	Bruc Numa	
5	129 Deloustal Prosper	id	Jards	Gachon Jean Baptiste	
6	130 Delpuech François	id	S ^{te} Marie de Nogant	Roux Henri	
7	131 Deltour Adrien	id	Les Salèles	Papaut Auguste	
8	132 Dides Joseph	id	Marvejols	Durand Camille Flourou Charles	
9	133 Domergue Henri	id	Langogne	Benoit Henri Armand Joseph	
10	134 Domergue Paul	id	S ^{te} André Capèze	Barrès André	
11	135 Domeizel	C ^{te} d'Amoud ^{ts}	S ^{te} Enimie		
12	136 Dubois Blaise	Délégué	Rocles	Cigouzac Pierre	
13	137 Ducos Hubert	id	Villefort	Figard Jean Louis	
14	138 Durand Louis	id	Les Bondons	Courtes Albin	
15	139 Dussaut Arthur	id	S ^{te} Piat de Vallongue	Ballet Numa	
E	140 Engelvin Frédéric	Suppléant	Prunieres		Inscrit en remplacement de M. Bouffier qui a refusé
	141 Enjolras Casimir	Délégué	La Bastide Puyfauvent	Valut Henri	
F	142 Fabre Georges	id	Bananae	Castuc Albert	
	143 Fabre	id	Quézac	Jamin	
	144 Fages Abel	id	S ^{te} Lattour	Castan Jean François	
	145 Fages Albert	id	Fraiminet de Fauques	Keygalier Germain	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
5	146 Fages Joseph	Délégué Meyrieis	Julier Henri	
6	147 Faurou Louis	id Marvejols	Durand Camille Flourou Charles	
7	148 de Féligonde	Conseiller Général Le Malzieu		
8	149 Ferrand Joseph	Délégué Le Bleyrnard	Maurin Auguste	
9	150 Ferrier Adrien	id Lamuéjols	Béral Etienne	
10	151 Ferrier Paulin	id Lachamp	Rauret Pierre	
11	152 de Finance Elie	id La Canourgue	Nègre Louis	
12	153 Folcher	C ^o d'arrond ^t St Germain de Calberte		
13	154 Folcher Victorin	C ^o d'arrond ^t Mende		
14	155 Forestier Louis	Délégué Mende	Maurin Eugène Brunel François	
15	156 Fosse Jean Baptiste	id St Julien de Niens	Farges Firmin	
16	157 Fournier Jean	id Grandrals	Pelat Pierre Jean	
17	158 Fraiss Théophile	id Calbaut le Comtal	Boussuge Jean Baptiste	
18	159 de Framond Olivier	id Antrenas	Fontugne Urbain	
19	160 Frondat Camille	id Villefort	Figard Jean Louis	
G 1	161 Gaillard Remy	id Grèzes	Chapon Charles	
2	162 Gaillardon	Conseiller Général St Chély		
3	163 Galtier Arthur	Délégué Nébron	Catger Emile	
4	164 Galtier	C ^o d'arrond ^t Florac		
5	165 Galtier Pierre	Délégué Chasserades	Castier Auguste	
6	166 Gausson Ernest	id Molezon	Baltet Emile	
7	167 Gauzy Auguste	id Ververette	Dupré Auguste	
8	168 Gauzy Joseph	id St Julien du Courval	Malaval Celestin	
9	169 Gazais Clodomir	id St Julien de Pons	Leyris Hippolyte	
10	170 Geminard	C ^o d'arrond ^t St Germain de Calberte		
11	171 Gleize Léon	Délégué Espagnac	Grégoire Jean	
12	172 Goutte Jean Baptiste	id Verrières	Bessière Pierre	
13	173 Grandon Ernest	id Cocurès	Fages Eugène	
14	174 Gras Auguste	id Fau de Peyre	Reversat Jean Pierre	
15	175 Gravil Cyprien	id Chasserades	Castier Auguste	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
16	176 Epoulet Martin	Délégué Chamae	Palmier Emilien	
17	177 Guillot	2 ^e d'arrond ^t St-Cély-d'Apcher		
18	178 Quittard Justin Albert	Délégué St-Julien d'Ayjacou	Atger Célestin Ernest	
H	179 Hébrard François	Suppléant Les Laubies		Inséré en remplacement de M. Roux du Conseil d'Arrondissement
1	180 Hébrard Jean Baptiste	Délégué Esclanèdes	Reversat Léopold	
2	181 Hermet Alexandre	id Le Buisson	Garg Augustin	
3	182 Hermet Régis	id St-Colomb d'Agny	Dalles Jean Pierre	
4	183 Hierle Camille	id Espagnac	Grégoire Jean	
5	184 Augou Louis	id Fontanes	Michel Jean Joseph	
i	185 Lignon Joseph	id Mende	Maurin Eugène Brunel François	
6	186 Imbert Jean Baptiste	id Trélaus	Vinegre Antoin	
J	187 Jacques Félix	id Larat de Lèan	Brayon Cloris	
1	188 Jaffuel	2 ^e d'arrond ^t St-Alban		
2	189 Jalbert Jean Louis	Délégué St-Alban	Mucens Albert Prouzet Marius	
3	190 Jammes Urbain	id Cultures	Alla Ambroise	
4	191 Jouanen Numa	id St-Martin de Bourbons	Deleuze Felma	
5	192 Joure Jean Baptiste	id Argue de Mandou	Dumy Louis Blaise	
6	193 Julien Julien	id Lajo	Julien Marius	
7	194 Jurquet Hilariou	id St-Jermain de Cèil	Gabrilargues Basile	
L	195 Lager Jules	Conseiller Général Florac		
1	196 Lager Paul Fortuné	Délégué Reusses	Gout Paul	
2	197 Lachondès	2 ^e d'arrond ^t Grandrieu		
3	198 Lamarche	Conseiller Général Barre		
4	199 Lapeyre Paul	Délégué Meyrueis	Julien Henri	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
200	Larquier Charles	Délégué N. Michel de Dège	Deleuze J. A. Lucien	
201	de Las Cases	Conseiller Général N. Bastinal		
202	de Las Cases Philippe	id N. Germain de Cés		
203	Lauraire Joseph	Délégué Chastel N.avel	Pons François	
204	Lauriol Léon	id Baure	Florit Émile	
205	Lauze Abel	id N. Millais de Saint	Larquier Noël	
206	de Ligonnès	C ^{te} d'arrond ^t Chanac		
207	de Longevialle	Conseiller Général Coumout		
M 208	Malafosse Cosma	Délégué N. Chily de Cam	Vergely Louis	
209	Malgouie Antoine	id Montrodar	Pelat Jean Baptiste	
210	Maliges Antoine	id Servières	Bessière Pierre	
211	Mallet Jean	id Calbaret N. Marie	Gaudou Jean Baptiste	
212	Mallet Émile	id Grandrieu	Paulin Joseph	
213	Mansillon Louis	id Les Valces	Bonnien Edouard	
214	Marion	Conseiller Général Meyrieis		
215	Martin Henri	Délégué Gatusières	Gache Louis	
216	Martin Ludovic	id Roches	Cigouzac Pierre	
217	Masson Étienne	id Le Born	Melmier Jean Baptiste	
218	Mathieu Auguste	id N. Fleury de Mercœur	Terme Martin	
219	Maurat Jean Baptiste	id La Chaze	Marquès Étienne	
220	Maurin	C ^{te} d'arrond ^t Pont de Montvert		
221	Maurin Léon	Délégué Allenc	Peytavin François	
222	Maurry Achille	id Meyrieis	Julier Henri	
223	Maurry Albert	id Manegros	Cabiron Casimir	
224	Mazauric Adolphe	id Gabrins	Carabier Paul	
225	Melquion Casimir	id Florac	Aguilhon Hippolyte	
226	Mendras Paul	id Marvejols	Durand Camille - Flourou Charles	
227	Mercier Firmin	id Moutbel	Chassèfière Firmin	
228	Mercier Joseph	id Merde	Maurin Eugène - Brunel François	
229	Mercier Louis	id Marvejols	Durand Camille - Flourou Charles	
230	Meynadier Ferdinand	id Nialas	Kielgen Edouard	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
231	Meynier Augustin	Délégué Fontoms	Cellier Ambroise	
232	Meynier Jean Pierre	id id	id	
233	Meyrand Baptiste	id St Bonnet de Mont*	Charrière Joseph	
234	Meyrial La Grange	id St Léger de Malpin	Nurit Louis	
235	Mialanes Joseph	id Berc	Ceinedre Pierre	
236	Michel Urbain	id Mures	Cjal Denis	
237	Molines Adrien	id Faininet de Login	Ceissier Cloris	
238	des Molles	Conseiller Général Langogne		
239	Monestier Albert	Délégué Bananac	Astruc Albert	
240	Monestier Amédée	id Larabde Carru	Brayon Cloris	
241	de More' Louis	id Serrevalle	Dupré Auguste	
242	Moulin Jean Baptiste	id Les Laubies	Hébrard François	
243	Moulin Jean Baptiste	id St Eulalie	Robert Adrien	
244	Moure	C ^o d'Arnaud* St Amans		
245	Mourques François	Délégué Chastanier	Gibert Baptiste	
246	Mourques Jacques	id Termes	Béraud Sébastien	
247	Mourques Théophile	id Abant le Comtal	Boussuge Jean Baptiste	
N				
248	Nègre Jules	id St Bonnet de Chier	Nègre Clément	
249	Niel Louis	id Les Balmelles	Baldit Léopold	
250	None Jean Pierre	id Arcomie	Mourques Guillaume	
251	Nurit Marius	id St Alban	Vincens Albert - Rouzet Marius	
O				
252	Odoul Paulin	id Argem d'Alphen	Chavret Odile	
253	Ollier Alexis	id Narvejos	Durand Camille - Flourau Charles	
254	Osty François	id Ricourt	Bonnal Antonie	
255	Osty Léopold	id St Colomb de Peyre	Valles Jean Pierre	

P

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
256	Pages François	Délégué Malbouzon	Pages Firmin	
257	Pages Urbain	id St Laurent de Muret	Gely Léopold	
258	Palmier Paul	id La Cécile	Constans Amans	
259	Paradis Albert	id Langogne	Benoit Henri-Armand Joseph	
260	Paran Alphonse	id St Pierre de Vieux	Farges Firmin	
261	Pauc Joseph	id Mende	Maurin Eugène-Brunel François	
262	Paulet Jean Baptiste	id Altrier	Paulet Camille	
263	Paulet Victor	id Couroux	Bonnaud Antoine	
264	Paulin Jean Baptiste	id St Romat de Muret	Charrière Joseph	
265	Pelatan Noé	id Le Pempiden	Rouzet Albert Maurice	
266	Pelissier Emile	id Cubières	Reversat Jean Baptiste	
267	Pelissier Jean Baptiste	id Chanac	Palmier Emilien	
268	Peytavin Pierre	id Bajac	Gerbal Jules	
269	Peytavin Urbain	id Mas d'Arcières	Chevalier Edmond	
270	Philip Jean Baptiste	id St Etienne du N ^o	Offlatet Jean Louis	
271	Pic Ernest	id St Etienne d ^o St ^o	Kerdelhan Albert	
272	Pic Marius	id St Alban	Vincens Albert-Prouzet Marius	
273	Pigeyre Jean	id Badaroux	Michel Adjoint	
274	Plan Firmin	id Collet de Dèze	Mathieu Etie	
275	Plan Joseph	id id	id	
276	Platon	Conseiller Général Pont-de-Montvert		
277	Polge Auguste	Délégué Vialas	Nielzeuf Odilon	
278	Poussonnaille Emile	id La Fage St Julien	Poulahon Antoine	
279	Poussonnaille Jean Pierre	id St Paul le Frois	Viala Joseph	
280	Pontière Pierre	id Grandrieu	Paulin Joseph	
281	Portal Auguste	id La Canouque	Nègre Louis	
282	Portal Théodore	id St Alban	Vincens Albert-Prouzet Marius	
283	Portal Théophile	id Malzeville	Boyer Pierre	
284	Portahei	C ^o d'Arnaud Florac		
285	Pouderrigne Augustin	Délégué Le Buisson	Gasq Augustin	
286	Pouderrigne Pierre	id Pèruchères	St Jean Pierre	
287	Pouget Justin	id St Pierre de Crispin	Poujol Louis	
288	Poujol	C ^o d'Arnaud Le Masquos		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
34	289 Pradeilles Auguste	Délégué St-Bauzib	Nalaval Germain	
35	290 Pradeilles Jean Baptiste	id — Les Nignes	Costecalde Jules	
36	291 Prat Adrien	id — Recals, d'Arbas	Valette Jean François	
37	292 Priget Jean Alphonse	id — Estables	Viala Adrien	
38	293 Pirat Paul	id — Nelson	Atque Emile	
39	294 Pirat de l'habitation	suppléant Châteauneuf		Inscrit en remplacement de M. Pesson élu Conseiller d'arrondissement
40	295 Provençal Alphonse	Délégué La Salle Puyet	Nogaret Paul	
41	296 Puech Louis	id — St-Croix	Boudou Gaston	
R	297 Rabeyrolle Auguste	id — St-Lymphorien	Mourgues Pierre	
2	298 Rambaud Joseph	id — St-Paul le Vicid	Viala Joseph	
3	299 Rascoussier Jean David	id — Narbonne	Rey Louis	
4	300 Raugier Ruben	id — St-Martin de Lussan	Rouvier Honoré	
5	301 Raymond François	id — Chaudesprae	Jouze Alban	
6	302 Reversat Amédée	id — St-Pierre de Nogent	Roux Henri	
7	303 Reversat Auguste	id — Bagnols	Fleuret Constance	
8	304 Reversat Emile	id — Courmont	Robert Joseph	
9	305 Reversat Jean	id — Pelouse	Chaptal Cyprien	
10	306 Reversat Jean Baptiste	id — Montjezien	Pouget Jules	
11	307 Reversat Joseph	id — Narbonne	Durand Camille - Flourou Charles	
12	308 Reversat Justini	id — La Canouque	Négu Louis	
13	309 Richard Alexandre	id — Allene	Peytavi François	
14	310 Robert	id — Quezac	Jassin	
15	311 Robert Arsène	id — St-Clément de Termis	Vergely Louis	
16	312 Robert Louis	id — St-Étienne	Coudere Joseph	
17	313 Robert Fernand	id — La Malène	Persegol Emile	
18	314 Rouméjon Eugène	id — Pont de Montvert	Albaric Emile	
19	315 Rouffiac	Conseiller Général Chauac		
20	316 Roujon Jean	Délégué Narbonne	Durand Camille - Flourou Charles	
21	317 Roujon Joseph	id — Chirac	Chabert Estienne	
22	318 Roussel Louis	id — Pauthac	Roux Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
23	319 Rousset Basile	Délégué Galvins	Trauchenee Cyprien	
24	320 Rourière	C ^e d'arrond ^t Barre		
25	321 Rourière Alfred	Délégué Cassagnas	Coudere Cyprien	
26	322 Rourière Félix	id Le Pleyrard	Maurin Auguste	
27	323 Rourière Fernand	id Maissac	André Louis	
28	324 Rous Alphonse	id Mude	Maurin Eugène - Brunet François	
29	325 Rous Auguste	Conseiller Général Grandrieu		
30	326 Rous Fernand	id St-Jean-de-Calberte		
31	327 Rous Pierre	Délégué St-Jean-de-Calberte	Dubois François	
32	328 Rozière Pierre	id Malzieu-Ville	Boyer Pierre	
S 1	329 Vabatié Mariéchi	id Recoux	Costes Charles	
2	330 de Vaboulin Henri	id Bayac	Gerbai Jules	
3	331 Vadoul	C ^e d'arrond ^t Fournels		
4	332 Valles Ernest	Délégué St-Priest-de-Vallongue	Valtet Numa	
5	333 Valles Jean Baptiste	id St-Jean-de-Peyre	Michel-Maissac Emile	
6	334 Valles Pierre Jean	id Le Barou	Farges Firmin	
7	335 Valtel Pierre	id Marchastel	Champagne Camille	
8	336 Varron	Conseiller Général Le Masgros		
9	337 Varron Basile	Délégué St-Jean-de-Ciel	Gabrilargues Basile	
10	338 Second Jules	id Lambert	Paulhan Jules	
11	339 Veguin Etienne	id St-Etienne-du-Vald'	Afflatet Jean Louis	
12	340 Veguy Jean	id Nealhar	Veguy Privat	
13	341 Verre Pierre Jean	id La Fage-Moutier	Chauvet Firmin	
14	342 Verron Etienne	id Langogne	Benoit Henri-Armand Joseph	
15	343 Viroin Frédéric	id Prainet-de-Loze	Ceineri Clovis	
16	344 Volignac Lucien	id Canilhac	Micalet Basile	
17	345 Voulhier Sidore	id Malzieu-Forain	Niquier Urbain Pierre	
18	346 Voulpin Charles	C ^e d'arrond ^t Malzieu		
19	347 Voulpin Jean Baptiste	Délégué Malzieu-Forain	Niquier Urbain Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
T 348	Calagrand Etienne	Délégué Cubières	Martin Pierre	
349	Calansier	Conseiller Général St-Amans		
350	Calansier Jules	Délégué Montrodad	Pelat Jean Baptiste	
351	Cardieu Jules	id Estables	Niala Adrien	
352	Cardieu Pierre	id Belrejet	Craze Baptiste	
353	Ceissier Jean Pierre	id Althei	Paulet Camille	
354	Ceissier Noé	id St-Jacques de Ventaban	Gibert Numa	
355	Chéronod Joseph	id Langogne	Benoit Henri-Armand Joseph	
356	Cichet	Conseiller Général Fournels		
357	Cichit Léon	Délégué Jarols	Gachon Jean Baptiste	
358	Cichit Pierre	id Ribennes	Panchon Jean Baptiste	
359	Cieulon Jean Baptiste	id Brion	Conorton Augustin	
360	Cieulon Xavier	id St-Laurent de Meret	Cely Léopold	
361	Creilles Pierre	id St-Croix	Bendon Gaston	
362	Cuzet Joseph	id Meude	Maurin Eugène Brunel Maurice	
V 363	Valgaher Naire	id Le Monastier	Boudet Augustin	
364	Valmalle Florent	id Le Pempidou	Roussel Albert Maurice	
365	Valy Frédéric	id Rimeize	Cichit Emile	
366	Vanal Cyprien	id Fournels	Marquis de Brion	
367	Velay Ernest	id St-Maurice de Ventaban	Richard Albert	
368	Verdelhan Numa	id St-André de Lauje	Jouanen Ferdinand	
369	Viala Guillaume	id St-Alban	Vincens Albert-Pouzet Marius	
370	Viala Jacques	id Termes	Béraud Sébastien	
371	Vidal Henri	id St-André de Clerg	Ceissier Alfred	
372	Vidal Jean Baptiste	id St-Léger du Malzieu	Nurit Louis	
373	Vigand Privat	id Lannujols	Béral Etienne	
374	Vincens Fernand	id St-Cély d'Apcher	Roux Firmin	
375	Vincens	Conseiller Général St-Alban		
376	Berbonde Louis	Délégué St-Denis	Meynier Joseph	
377	Cichet Pierre Jean	id id	id	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.



Nende, le 2 janvier 1920.

[Handwritten signature]

DÉPARTEMENT
de la LOZÈRE

MODÈLE n° 7.

DE A A I INCLUS

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

(N°s 1 à 186 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)












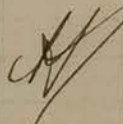
On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

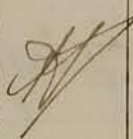
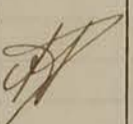
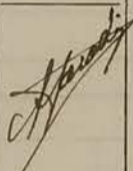
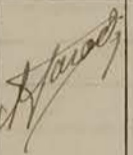
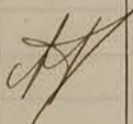
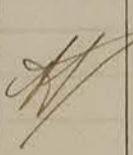

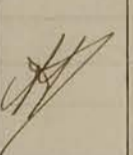
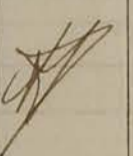

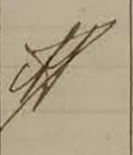
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.



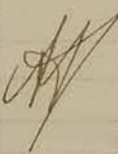
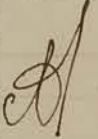








La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.





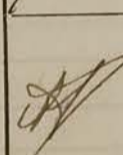
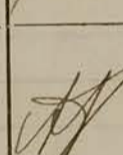
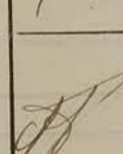
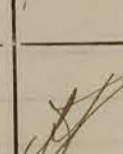
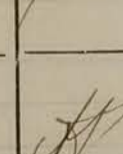
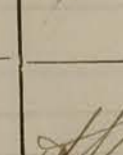
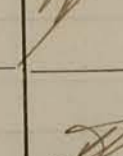
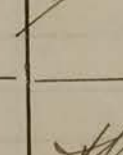
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Albaret Barthélemy Délégué Julhaniges					
2	Albaret Jean adrien Délégué Fau-de-Sevre.					
3	Albouy Casimir Délégué Lubières.					
4	Alcia Fernand Délégué Prades					
5	Alméras Casimir Délégué Prévenchères.					
6	Alméras Conseiller général Villefort.					
7	d'Alteroche Conseiller d'Arrondissement Oumont					
8	Amarquier Henri Délégué à Langogne					
9	André Conseiller d'Arrondissement Villefort					
10	Archer Firmin Délégué Chaulhae					
11	Arnal Joseph Délégué La Malène					
12	Arnal Henri suppléant La Parade					Inscrit en rempla- cement de M. Aragon, délégué, élu conseiller d'arrondissement

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Aragon Henri Conseiller d'arrondissement Noyers.					
14	Astier Louis Délégué Luc.					
15	Aujoulat Alphonse Délégué Cheylard-l'Évêque.					
16	Aujoulat Joseph Délégué Luc.					
17	Aujoulat Justin Délégué à Montbel.					
18	Avanturier Pierre Délégué Laval-Atger.					
19	Balmadier Adrien Délégué St-Jean-la-Touillouse.					
20	Balmadier Conseiller d'arrondissement St-Germain-de-Biz.					
21	Balme Jules Délégué Pouchareuses.					
22	Bardon Albert Délégué Palliers.					
23	Bardin François Délégué Chaudesprae.					
24	Baret François Délégué St-Pierre-du-Cournel.					





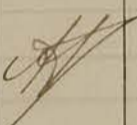
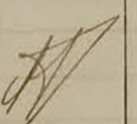

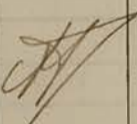
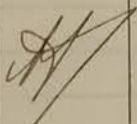



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Bargeton Auguste ^{Chéreau} Délégué Bedoulet.					
26	Barrandon Conseiller Général St Enimie.					
27	Barrès Etienne Délégué Fournels					
28	Barrès Jean Baptiste Délégué St Laurent de Peyrès.					
29	Barret Louis Délégué à Châteauneuf.					
30	Barthélémy Conseiller d'arrondissement Longoque.					
31	Bassier Pierre Délégué St Symphorien.					
32	Bayle Antoine Léon Délégué St Colombe d'Auroux.					
33	Bayle Jules Délégué Argene de Randon					
34	Belot Prosper Délégué Les Hermaux					
35	Bérand Augustin Délégué Lachamps.					
36	Bergogne Etienne Délégué Le Villard.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Bergounhion Armand Délégué Narbonne					
38	Bergounhion Conseiller d'arrondissement Narbonne					
39	Bernard Edouard Délégué Narbonne					
40	Bernard Conseiller d'arrondissement Langogne					
41	Bernon Henri Délégué Rieucort					
42	Berthuit Auguste Délégué Riméize					
43	Bertrand François Délégué Langogne					
44	Bertrand Louis Délégué Lapagnac					
45	Besse Maire Délégué P. Privat-du-Lau.					
46	Bessède Arthur + Délégué P. Laurent de Brèves.					
47	Beylier Alphonse Délégué Marvejols					
48	Bilhot Pierre Délégué Langogne					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Biron Antoine Délégué Chauchailles.	Juery Antoine Suffléant Chauchailles				M. Biron a fait connaître le 7 janvier qu'il ne pouvait assister aux opérations de collège électoral.
50	Blanc Celestin Délégué St Georges de Lévéjac.					
51	Boiral Pierre Délégué Sainte-Hélène.					
52	Bon François Conseiller d'arr. Mende.					
53	Bonhomme Jules Délégué Les Boudours.					
54	Bonnal Jean Délégué Le Chastel-Nouvel.					
55	Bonnefoy Antoine Délégué St Chély d'Apecher.					
56	Bonnet Adrien père Délégué Pierrefiche.					
57	Bonnet Adrien Conseiller Général à Châteauneuf.					
58	Bonnet Armand Délégué Recoules de Fumas					
59	Bonnet de Paillerets Député Marvejols.					
60	Bonnet Pierre Délégué Mende.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Bottou Léon Délégué Aumont.					
62	Boudou Conseiller Général La Lanouergue					
63	Boudou Firmin Délégué Les Bessons					
64	Boulet Conseiller d'arrondissement Marréjols.					
65	Boulet François Délégué Mas-d'Orcières.					
66	Boulet Fortuné Délégué Balsières.					
67	Bourbon Floris Délégué Bassols					
68	Bousquet Edouard Délégué Mende.					
69	Bousquet Hippolyte Délégué Langogne.					
70	Bousquet Jules Délégué Mende.					
71	Bousquet Maire Délégué Badaroux					
72	Boussige Etienne suppléant Prinsuéjols					Inscrit en remplacement de M. de Las Cases élu Conseiller Général.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Boutin Léon Délégué Montbrun.					
74	Poyer Jean Baptiste Délégué La Fage - Montivernan	Chauvet Firmin suppléant La Fage Montivernan				
75	Poyer Jean Pierre Délégué Les Bessons.					
76	Breschet Louis Délégué St Pierre					
77	Bresson Conseiller d'Arrondissement Châteauneuf					
78	Bresson Paul Délégué La Landuse					
79	Bringer Louis Député Nende.					
80	Bringer Instituteur Délégué St Gal.					
81	Bros Maire Délégué Chadenet					
82	Brousse Jean Baptiste Délégué Rieutort.					
83	Brun Edouard Délégué St Martin de B. oua					
84	Brumel Ephrem Délégué St Léger de Seyre					



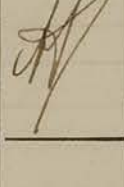
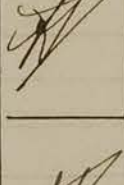
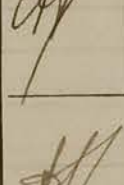
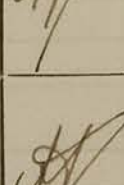
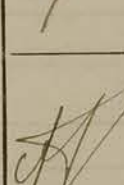
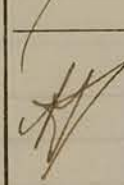


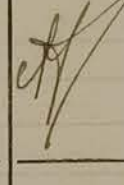

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Brunel Marius Délégué Langogne.					
86	Buisson Conseiller d'Arrond ^{ent} Le Pleyrard.					
87	Cabanel Scipion Délégué Florac.					
88	de Caqueray Conseiller d'Arrond ^{ent} La Canourgue					
89	Carrière Omer Délégué St-Rome-de-Solan					
90	Castanier Etienne Délégué Lin-Morès.					
91	Cayroche Hippolyte Délégué St-Léger-de-Seyre					
92	Cellier Louis Délégué St-Privat-du-Lau					
93	Cellier Théodore Délégué La Villebieu.					
94	Chabbert Paul Délégué St-Lauveur-de-Seyre					
95	Chabrol Louis Délégué Barre					
96	Chalier Augustin Délégué Ribennes					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Chambon Ernest Délégué Chambon-le-Château					
98	Chambon Vital Délégué Auroux					
99	de Chambrun, Député Marvejols.					
100	Chapelle Ernest Délégué Le Lout-de-Montvert					
101	Chaptal Adolphe Délégué St Germain de Calberte					
102	Chaptal Casimir Délégué Brenoux.					
103	Chaptal Emile Délégué St Enimie.					
104	Charboudet Jean Baptiste Délégué St Amans.					
105	Chardenon Gabriel Délégué Florac.					
106	Chardon Augustin Délégué Mavignac.					
107	de Charpal Jules Délégué La Capelle.					
108	Chassang Jean B ^e Délégué Albaret-St Marie.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Chastel Léon Délégué Grandrieu.					
110	Chaudesaigues Joseph Délégué Marvejols.					
111	Chevalier Augustin Délégué St Alban					
112	Chevalier François Délégué St Chely - d'Apecher					
113	Chirac Maurice Délégué Chambou-le-Château					
114	Clavel Charles Délégué Auxillac					
115	Clement Joseph Délégué St Jean - la - Fouillouse					
116	Combe Augustin Délégué Combrert.					
117	Conort Augustin Délégué La Chaze					
118	Contastin Jules Délégué St Georges - de - Lévêjac.					
119	Coudere Antoine Délégué Chirac					
120	Coudere Paul Délégué St Etienne - Vallée Française.	Verdelhan Albert Suppléant St Etienne Vallée Française				M. Coudere a fait connaître le 8 janvier qu'il ne pouvait assister aux opérations du collège électoral

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Boulomb Adolphe Délégué Blanchamps.					
122	Boulomb Joseph Délégué St. Jean Chazorne					
123	Courtaliac Frédéric Délégué St. Sauveur de Finestoux					
124	Burveiller Louis Délégué Le Rozier.					
125	Talle Emile Délégué Prinsuéjols.					
126	Daudé Paulin Conseiller général à Mende.					
127	Delaspère Jean Baptiste Suppléant Pierrefiche					Inscrit en remplacement de M. Bonnet Délégué, élu Conseiller général.
128	Delfieu Emilien Délégué St. Germain-de-Vallberte					
129	Deloustal Prosper Délégué Javols.					
130	Delpuech François Délégué St. Pierre de Nogaret.					
131	Deltour Hilarion Délégué Les Galèles					
132	Dides Joseph Délégué Moarvéjols.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Domergue Henri Délégué Langogne.					
134	Domergue Paul Délégué St-André-Capceze.					
135	Domeizel Conseiller d'Arrondissement St-Eunice					
136	Dubois Blaise Délégué Rocles.					
137	Ducos Hubert Délégué Villemort.					
138	Durand Louis Délégué Les Boudous.					
139	Dussaut Arthur Délégué St-Privat de Vallongue					
140	Engelvin Frédéric Suppléant Grumiers.					Inscrit en remplacement de M. Souffrin qui a refusé.
141	Enjolras Basimix Délégué La Bastide-Supplément.					
142	Fabre Georges Délégué Banassac.					
143	Fabre Délégué Quézac.					
144	Fages Abel Délégué St-Laturnin.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Fages Albert Délégué Troissinet-de-Tourques.					
146	Fages Joseph Délégué Meyrieux.					
147	Fassou Louis Délégué Marvéjols.					
148	de Féligonde Conseiller Général Le Malzieu.					
149	Ferrand Joseph Délégué Le Pleyrard.					
150	Ferrier Adrien Délégué Lanuéjols.					
151	Ferrier Paulin Délégué Lachamp.					
152	de Finance Elie Délégué La Canourgue.					
153	Folcher Conseiller d'Arrond ^t St Germain-de-Calberte.					
154	Folcher Victorin Conseiller d'Arrond ^{ent} Mende.					
155	Forestier Louis Délégué Mende.					
156	Fosse Jean-Baptiste Délégué St Pierre-le-Vieux.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Fournier Jean Délégué Grandvals.					
158	Fraisse Théophile Délégué Albaret-le-Comtal					
159	de Framond Olivier Délégué Autrenas.					
160	Frondat Camille Délégué Villefort.					
161	Gaillard Renny Délégué Grèzes.					
162	Gaillardas, Conseiller Général St Chély-d'Apcher					
163	Gallier Arthur Délégué Vébron.					
164	Galtier Conseiller d'Arrond ^{ent} Florac.					
165	Galtier Pierre Délégué Chasserades.					
166	Gausson Ernest Délégué Molezon.					
167	Gauzy Auguste Délégué Leverette.					
168	Gauzy Joseph Délégué St Julien du Courmel					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Gazaix Clodomir Délégué St Julien des Points					
170	Géminard Conseiller d'arrondis ^{ent} St Germain-de-Calb ^{re}					
171	Gleize Léon Délégué Espagnac.					
172	Goutte Jean Baptiste Délégué Lervières.					
173	Grandon Ernest Délégué Coeurès	Fages Eugène suppléant Cocurès				
174	Gras Auguste Délégué Eau-de-Lyre					
175	Gravel Cyprien Délégué Chasseraudès.					
176	Grousset Martin Délégué Chanac					
177	Guillot Conseiller d'Arrond ^t St Chély-d'Apcher					
178	Guittard Justin Albert Délégué St Julien d'Arpaon.					
179	Hébrard François suppléant Les Laubies					Inscrit en remplacement de M. Bourc, élu Conseil- ler d'Arrondissement
180	Hébrard Jean Baptiste Délégué Esclanèdes					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Hermet Alexandre Délégué Le Guiston.		<i>[Signature]</i>			
182	Hermet Régis Délégué St Colomb de Bayre		<i>[Signature]</i>			
183	Hierle Camille Délégué L'Espagnac.		<i>[Signature]</i>			
184	Hugon Louis Délégué Fontaines.		<i>[Signature]</i>			
185	Iguon Joseph Délégué Mende.		<i>[Signature]</i>			
186	Limbret Jean Baptiste Délégué Lorelais.		<i>[Signature]</i>			
		Arrêté le nombre d'émargements				
		à Cent quatre vingt quatre votants.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
			<i>[Signature]</i>		<i>[Signature]</i>	
					Bonnet	

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *186* électeurs.

A *Nende*, le *2 Janvier* 1920.

Le Préfet,



[Handwritten signature]

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

DÉPARTEMENT
de la LOZÈRE

DE J A N.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2^{ème} BUREAU DE VOTE.

(N°s 187 à 377 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.








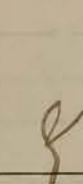
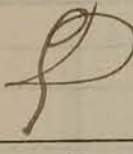


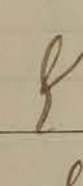

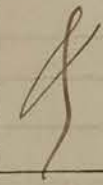
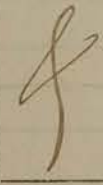
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.










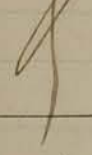
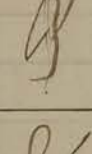
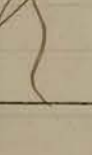
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
187	Jacques Félix Délégué Laval-du-Carn.		X			
188	Jaffuel Conseiller d'arrondissement St Alban.		X			
189	Jalbert Jean Louis Délégué St Alban.		X			
190	Jammes Urbain Délégué Cultrées.		X			
191	Jouanin Numa Délégué St Martin de Boubaux	Deleuze Colman suppléant St Martin d. Boubaux	X			
192	Jouve Jean Baptiste Délégué Arzeu de Randou.		X			
193	Julien Julien Délégué Lajo		X			
194	Jurquet Hilarion Délégué St Germain du-Teil.		X			
195	Laget Jules Conseiller Général Clorac		X			
196	Laget Paul Fortuné Délégué Roussés.		X			
197	Lahondès Conseiller d'arrond ^t Grandrien		X			
198	Lamarche Conseiller Général Barre.		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
199	Lapeyre Paul Délégué Meyrueis.					
200	Larguier Charles Délégué St. Michel-de-Dorze.					
201	de Las Cases Conseiller Général Narbonne					
202	de Las Cases Philippe Conseiller Général St. Gervais-du-Teil					
203	Lauraire Joseph Délégué Le Chastel-Nouvel.					
204	Lauriol Léon Délégué Barre.					
205	Laurze Abel Délégué St. Hilaire de Lavit					
206	de Ligonnières Conseiller d'Arrondissement Charac					
207	de Longevialle Conseiller Général Aumont					
208	Malafosse Cosma Délégué St. Chély du Gard					
209	Malgoire Antoine Délégué Montrodat.					
210	Maliges Antoine Délégué Servières.					









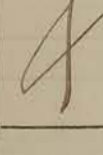

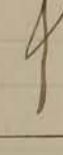
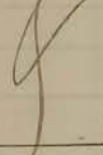

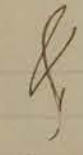
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE* DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
211	Mallet Jean Délégué Albaret-S ^t Marie.		X			
212	Mallet Emile Délégué Grandrieu.		X			
213	Mansillon Louis Délégué Les Galces.		X			
214	Marion Conseiller Général Meyrieis		X			
215	Martin Henri Délégué Gaterzières		X			
216	Martin Ludovic Délégué Roques.		X			
217	Masson Etienne Délégué Le Born.		X			
218	Mathieu Auguste Délégué S ^t Flour de Mercœur		X			
219	Mauvel Jean Baptiste Délégué La Chaze.		X			
220	Maurin Conseiller d'Arrond ^t Le Pont-de-Montvert.		X			X
221	Maurin Léon Délégué Alleut.		X			
222	Maurin Adolphe Délégué Meyrieis.		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
223	Maury Albert Délégué Le Maslegras.					
224	Mazaurie Adolphe Délégué Gabriac.					
225	Melquion Gaimir Délégué Florac.					
226	Meudry Paul Délégué Maruéjols.	Durand Camille Suppléant Maruéjols				
227	Mercier Firmin Délégué Moubel					
228	Mercier Joseph Délégué Meude.					
229	Mercier Louis Délégué Maruéjols					
230	Meynadier Ferdinand Délégué Vialas.					
231	Meynier Augustin Délégué Fontans					
232	Meynier Jean-Sierre Délégué Fontans.					
233	Meyrand Baptiste Délégué St-Pommet-de-Montauroux					
234	Meyrial Lagrange Délégué St-Léger-du-Malzieu					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
235	Mialanes Joseph Délégué Berc.		X			
236	Michel Urbain Délégué Hures.		X			
237	Molines Adrien Délégué Traissinet de Lozère.		X			
238	des Molles Conseiller Général Langogne		X			X
239	Monestier Albert Délégué Banvauc.		X			
240	Monestier Aimé Délégué Laval du Saru.		X			
241	de Moré Louis Délégué Louverette.		X			
242	Moulin Jean Baptiste Délégué Les Loubies		X			
243	Moulin Jean Baptiste Délégué St. Eulalie.		X			
244	Moure Conseiller d'Arrond. St. Amand.		X			
245	Mourques François. Délégué Blasthanier.		X			
246	Mourques Jacques Délégué Bermes.		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
247	Mourgues Théophile Délégué Albaret-le-Boutal					
248	Kégre Jules Délégué P. Bonnet-de-Chirac					
249	Kiel Louis Délégué Les-Balmelles.					
250	Kone Jean-Pierre Délégué Anconie.					
251	Karit Marius Délégué St. Alban.					
252	Odoul Paulin Délégué Arzene-d'Archer.					
253	Ollier Alexis Délégué Marvéjols.					
254	Osty François Délégué Rieutort					
255	Osty Léopold Délégué St. Colomb-de-Peyre					
256	Pagès François Délégué Malbouzon					
257	Pagès Urbain Délégué St. Laurent-de-Muret.					
258	Palmier Paul Délégué La Vieille.					




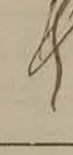






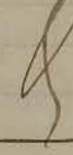


NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSÉSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
259	Paradis Albert Délégué Langogne		X			
260	Paran Alphonse Délégué St Pierre-le-Vieux.		X			
261	Pave Joseph Délégué Mende.		X			
262	Paulet Jean Baptiste Délégué Altier.		X			
263	Paulet Victor Délégué Auroux.		X			
264	Paulin Jean Baptiste Délégué St. Bonnet de M. aux		X			
265	Pelatan Noé Délégué Le Pompidou.		X			
266	Pelissier Emile Délégué Cubières		X			
267	Pelissier Jean Baptiste Délégué Chaud.		X			
268	Peytavin Pierre Délégué Barjac.		X			
269	Peytavin Urbain Délégué Noas-d'Orcières.		X			
270	Philip Jean Baptiste Délégué St Etienne du Valdomer		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
271	Pic Ernest Délégué St-Étienne-Vallée-1 ^{re}					
272	Pic Marius Délégué St-Alban.					
273	Pigeyre Jean Délégué Badaroux.					
274	Plan Firmin Délégué Le Collet de Dèze.					
275	Plan Joseph Délégué Le Collet de Dèze.					
276	Platon Conseiller Général Le Pont-de-Boutvert.					
277	Polge Auguste Délégué Vialas					
278	Poussouaille Guille Délégué La Fage. St-Julien.					
279	Poussouaille Jean Pierre Délégué St-Paul-le-Froid					
280	Pontière Pierre Délégué Grandrieu.					
281	Portal Auguste Délégué La Banourgue					
282	Portal Clémentine Délégué St-Alban					






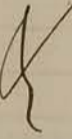

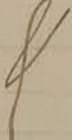

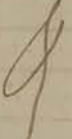


NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
283	Portal Chéopline Délégué Mazuil. Ville		X			
284	Portelier Conseiller d'Arrond: Florac		X			
285	Poudevigne Augustin Délégué Le Buisson		X			
286	Poudevigne Pierre Délégué Grévenchères		X			
287	Pouget Justin Délégué St Pierre des Cuipliers		X			
288	Poujol Conseiller d'Arrond: Le Massegros.		X			
289	Pradeilles Auguste Délégué St Sauzile		X			
290	Pradeilles Jean Baptiste Délégué Les Vignes		X			
291	Prat Adrien Délégué Recoules d'Aubrac		X			
292	Préget Jean Alphonse Délégué Estables.		X			
293	Privat Paul Délégué Vebron.		X			
294	Privat de l'Habitarelle Suppléant Châteauneuf		X			Inscrit en remplacement de M ^r Bresson de Conseiller d'Arrondissement.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
295	Provensal Alphonse Délégué La Halle - Brunet.		<i>[Signature]</i>			
296	Puech Louis Délégué St Croix.		<i>[Signature]</i>			
297	Rabeyrolle Auguste Délégué St Symphorien		<i>[Signature]</i>			
298	Rambaud Joseph Délégué St Paul-le-Froid		<i>[Signature]</i>			
299	Rascoussier Jean David Délégué Narbonne.		<i>[Signature]</i>			
300	Rauzier Ruben Délégué St Martin de Sansuscle		<i>[Signature]</i>			
301	Raymond François Délégué Chaudouac		<i>[Signature]</i>			
302	Reversat Amédée Délégué St Pierre de Nogaret.		<i>[Signature]</i>			
303	Reversat Auguste Délégué Baguols.		<i>[Signature]</i>			
304	Reversat Emile Délégué Aumont		<i>[Signature]</i>			
305	Reversat Jean Délégué Pelouse		<i>[Signature]</i>			
306	Reversat Jean Baptiste Délégué Montjezien.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
307	Reversat Joseph Délégué Marvejols		K			
308	Reversat Justin Délégué La Canourgue		K			
309	Richard Alexandre Délégué Allenc		K			
310	Robert Délégué Quezac		K			
311	Robert Arsène Délégué St Chély-du-Barn		K			
312	Robert Denis Délégué St Emilian		K			
313	Robert Fernand Délégué La Malène		K			
314	Roumejon Eugène Délégué Le Pont-de-Montvert		K			
315	Rouffiac Conseiller Général Chavanac.		K			
316	Roujon Jean Délégué Marvejols.		K			
317	Roujon Joseph Délégué Chavac.		K			
318	Roussel Louis Délégué Pauillac.		K			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
319	Rousset Basile Délégué Gabrias.					
320	Rouvière Conseiller d'Arrond. Barre					
321	Rouvière Alfred Délégué Cassagnas.					
322	Rouvière Félix Délégué Le Bleynard.					
323	Rouvière Fernand Délégué Moussac.					
324	Roux Alphonse Délégué Mende.					
325	Roux Auguste Conseiller Général Grandrieu.					
326	Roux Fernand Conseiller Général St-Germain-de-Calberte.					
327	Roux Pierre Délégué St-Trézal-d'Albuges.					
328	Rozière Pierre Délégué Malzieu-Ville.					
329	Labatter Marielin Délégué Le Reboux.					
330	De Labouche Henri Délégué Baljac.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
331	Ladoul Conseiller d'arrond. Fournels.		X			
332	Lalles Ernest Délégué St Privat-de-Ballonque		X			
333	Lalles Jean Baptiste Délégué St-Laureur-de-Peyre		X			
334	Lalles Pierre Jean Délégué Le Bacon		X			
335	Lattel Pierre Délégué Marchablé.		X			
336	Larrouy Conseiller Général Le Massegros		X			
337	Larrouy Basile Délégué St Germain-du-Beil		X			
338	Lecord Jules Délégué Laubert.		X			
339	Leguin Etienne Délégué St Etienne-de-Valdomeg		X			
340	Leguy Jean Délégué Noalhac.	Leguy Prins Suppléant Noalhac	X			
341	Lerre Pierre Jean Délégué La Fage Montivernoux		X			
342	Lerroul Théodore Délégué Langogne.		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
343	Lirven Frédéric Délégué Fraisinet-de-Cozère					
344	Lolignac Lucien Délégué Bamillac.					
345	Loulier Sidore Délégué Le Malzieu-Torain					
346	Loulpin Charles Conseiller d'arrond ^t Malzieu-Ville					
347	Loulpin Jean-Baptiste Délégué Le Malzieu-Torain.					
348	Calagrand Etienne Délégué Cubières					
349	Calansier Conseiller général St-Amans.					
350	Calansier Jules Délégué Montrodat.					
351	Cardieu Jules Délégué Estables.					
352	Cardieu Pierre Délégué Belvezet.					
353	Beissier Jean Pierre Délégué Altier					
354	Beissier Noël Délégué St-Frézal-de-Ventalon.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
355	Bhérond Joseph Délégué Langogne.		X			
356	Bichet Conseiller général Gournels.		X			
357	Bichit Léon Délégué Yvals.		X			
358	Bichit Pierre Délégué Ribennes.		X			
359	Bioulon Jean Baptiste Délégué Prion.		X			
360	Bioulon Xavier Délégué St. Laurent-de-Mont.		X			
361	Breilles Pierre Délégué St. Croix		X			
362	Buzet Joseph Délégué Mende.		X			
363	Valgalier Moire Délégué Le Monastier		X			
364	Valmalle Florent Délégué Le Compidou.		X			
365	Valy Frédéric Délégué Rimeize.		X			
366	Vassal Cyprien Délégué Gournels.		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
367	Velay Ernest Délégué St Maurice de Ventadour	Richard Albert suppl ^{ts} St Maurice de Ventadour	X			
368	Verdelhan Numa Délégué St André de Lancize		X			
369	Viala Guillaume Délégué St Alban		X			
370	Viala Jacques Délégué Cermes.		X			
371	Vidal Henri Délégué St Andéol-de-Clerg ^{ort}		X			
372	Vidal Jean Baptiste Délégué St Léger du-Malzieu.		X			
373	Vigand Privat Délégué Lanuéjols		X			
374	Vincens Fernand Délégué St Chely-d'Apcher		X			
375	Vincens Conseiller Général St Alban.		X			
376	Verboudé Louis Délégué St Denis.		X			
377	Vichet Pierre Jean Délégué St Denis		X			
48	Bessède Arthur		X			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *191* électeurs.

A

Meude

, le

2 Janvier

1920.

Le Préfet,



[Handwritten signature]

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,